

Veerle Solia

Van: Le CRISP <no-reply-mailing@crisp.be>
Verzonden: dinsdag 19 november 2013 14:34
Aan: Veerle Solia
Onderwerp: L'évaluation des politiques publiques en Wallonie

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

CRISP
Centre de recherche et d'information socio-politiques
Nouveau *Courrier hebdomadaire*
18 novembre 2013

Suivez aussi les activités du CRISP
par le biais des réseaux sociaux



Courrier hebdomadaire
40 numéros par an

ABONNEMENT

L'évaluation des politiques publiques en Wallonie

Courrier hebdomadaire n° 2090,
par P. Fyalkowski, D. Aubin, 43 p. | 12,40 €

> COMMANDER
EN LIGNE

Pour la Belgique, vous ne payez rien
lors de la commande. Vous nous
réglez par virement bancaire dans
les 30 jours après la réception.



Version papier et électronique

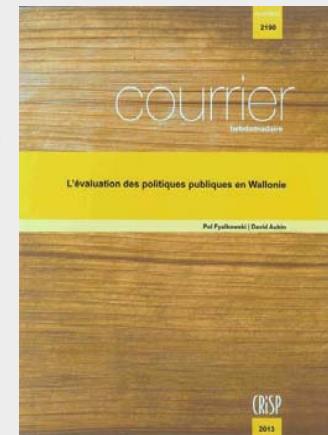
[Commander en ligne](#)

L'évaluation des politiques publiques est aujourd'hui devenue un outil majeur des processus de prise de décision dans les pays européens. Elle vise à analyser les effets d'une intervention politique donnée, et notamment à déterminer dans quelle mesure celle-ci a atteint les objectifs fixés. Son but ultime est de rationaliser l'action publique et d'améliorer son efficacité.

Depuis le début des années 1990, la Région wallonne est engagée dans un processus d'institutionnalisation de ses procédures d'évaluation. Ce cheminement a emprunté diverses voies, qui ont abouti à la coexistence de différents modèles : évaluation externe après appel d'offre, évaluation réalisée par l'IWEPS, évaluation interne par l'administration centrale, évaluation menée par un organisme d'intérêt public, évaluation réalisée par la Cour des comptes.

Le présent *Courrier hebdomadaire* confronte les prises de position du gouvernement wallon, favorable à un large recours à l'évaluation, aux réalités concrètes du terrain. Pour cela, P. Fyalkowski et D. Aubin analysent quatre problématiques : l'ampleur de la pratique évaluative, les acteurs et les structures impliqués, la qualité des évaluations menées, et la diffusion et l'utilisation des résultats obtenus.

L'étude montre que la Région wallonne présente un degré d'institutionnalisation de l'évaluation nettement plus élevé que l'Autorité fédérale, et légèrement supérieur à celui de la Région bruxelloise et de la Flandre. Elle pointe aussi diverses lacunes, dont un manque de coordination entre les diverses instances concernées, une forte hétérogénéité des rapports produits et une faible valorisation politique des conclusions tirées.



Pour télécharger notre dépliant 'Dernières parutions - Novembre 2013' : [cliquez ICI](#)

Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du CRISP.

Pour vous désabonner de cette liste, suivez : [Se désabonner](#).

Pour mettre à jour votre adresse e-mail, suivez : [Mettre à jour](#).

